

MARATHON K-POP

REGLEMENT 2023

1. Participation au concours : La compétition est ouverte à tous, de 7 à 77 ans. Tous les niveaux sont les bienvenus.

Le concours aura lieu à l'Espace Sportif Accueil Jeunes (SEAJ) Gisèle Halima, Avenue Yitzhak Rabin, 83500, La Seyne-sur-Mer.

2. Déroulement de l'événement :

Le marathon de K-Pop est organisé par le Studio Factory et sa directrice, Stephanie Vaisse. L'événement aura lieu le samedi 29 avril 2023, de 14h00 à 17h00, avec remise des prix de 17h00 à 18h00.

Les candidats doivent se présenter une heure avant le début du marathon pour la remise des dossards et la vérification des documents. Une pièce d'identité ainsi qu'un certificat médical vous seront demandés lors de l'enregistrement.

Les parents et / ou accompagnateurs pourront assister à la compétition en raison de 7€ par adultes. Les enfant de moins de 10 ans peuvent quant à eux assister à la compétition gratuitement. Une buvette sera à votre disposition toute la journée.

Toutes les heures les participants seront autorisés à prendre quelques minutes pour boire ou prendre un collation.

A la fin des 3h de marathon, les dix danseurs sélectionnés seront invités à présenter une chorégraphie ou un freestyle sur le son K-Pop de leur choix à raison d'1min30 maximum. Le son sera à nous remettre sur clé USB le jour même, avant votre passage.

Le jury se compose des deux professeurs, Ange et Emmanuel Gil, ainsi que de trois juges supplémentaires, Steffy, Logane et Mathieu Paco.

3. Inscriptions :

Le dossier d'inscription doit être envoyé par mail ou courrier à l'association Studio Factory, 336 Av. de la Résistance, 83190 Ollioules. Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

Veuillez inclure la fiche d'inscription, ainsi que le paiement ou une preuve de paiement si vous avez opté pour un paiement en ligne.

Les tarifs sont les suivant :

Pour les élèves du Studio Factory : 45€

Pour toute inscription avant le 15 Mars : 45€

Si vous vous inscrivez après le 16 Mars : 55€

Et enfin si vous souhaitez prendre les cours intensifs SANS participer à la compétition : 30€

Attention, toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte. Merci de joindre votre preuve de paiement à votre fiche d'inscription afin de finaliser votre inscription.

Un certificat médical vous sera demandé le jour du concours.

4. Paiements :

En ligne, par PayPal (option envoi d'argent à un proche préférable, sinon, pensez à ajouter 2€50 pour couvrir les frais de transaction) : studiofactory45@gmail.com

Par chèque, à l'ordre de Vaïsse Stephanie.

Vous pouvez aussi régler en liquide directement au studio.

Aucun remboursement ne sera possible en cas d'annulation de votre part. Dans le cas où le nombre de participants serait jugé insuffisant, l'organisateur se réserve le droit d'ajourner ou d'annuler l'évènement. Un remboursement sera alors bien évidemment offert.

5. Remise de prix :

Tous les participants seront récompensés d'un prix en fonction de la note obtenue.

La remise de prix se fait en 4 différentes catégories :

Médaille d'Or : Score entre 85 et 95

Médaille d'Argent : Score entre 75 et 84

Médaille de Bronze : Score entre 65 et 74

Prix d'honneur : Entre 55 et 64

Les 10 participants ayant obtenus les meilleurs scores seront invités à exécuter une performance de leur choix (freestyle ou chorégraphie, d'une minute maximum). Après

délibérations du jury, les 3 meilleurs danseurs seront invités à prendre place sur le podium.

1er prix : Un voyage pour Séoul avec vols aller-retour au départ de l'aéroport de votre choix, 6 nuits dans la capitale, frais de visa K-ETA ainsi que 5 cours au 1Million Dance Studio inclus aux dates proposées par l'organisatrice du concours. Plusieurs dates vous seront donc proposées entre Mai 2023 et Mai 2024.

2nd prix : 150€ en cash

3e prix : Un bon d'achat de 50€